

**Ecole élémentaire du Hohberg**

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

18 classes

## Procès-verbal de la 1ère séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2024 / 2025

Mardi 5 novembre 2024, de 17h30 à 19h30

**Participants à la séance :**

| NOM Prénom                | STATUT                          | NOM Prénom            | STATUT                          |
|---------------------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| <b>Equipe pédagogique</b> |                                 |                       |                                 |
| STEFANINI Lucie           | <i>Enseignant</i>               | OURAMDANE Ourdia      | <i>Enseignant</i>               |
| BECKER Yvan               | <i>Enseignant</i>               | DETHOREY Aurélie      | <i>Enseignant</i>               |
| BELAKEHAL Kamel           | <i>Enseignant</i>               | REIGNIER Véronique    | <i>Enseignant</i>               |
| BAECKEROOT Morgane        | <i>Enseignant</i>               | TISSERANT Marie       | <i>Enseignant</i>               |
| BLUM Véronique            | <i>Enseignant</i>               | MATTEI Corinne        | <i>Enseignant</i>               |
| FARAH Olivia              | <i>Enseignant</i>               | LE PEZENNEC Sébastien | <i>Enseignant</i>               |
| DEMILLY Sandrine          | <i>Enseignant</i>               | VERHEYE Clara         | <i>Enseignant</i>               |
| EVA Mathilde              | <i>Enseignant</i>               | LESAGE Emilie         | <i>Enseignant</i>               |
| VELTEN Corinne            | <i>Enseignant</i>               | DE MORO Aymeric       | <i>Enseignant</i>               |
| FUGER Marina              | <i>Enseignant</i>               | HEITZMANN Alain       | <i>Directeur Ecole Elem.</i>    |
| PETYNIAK Aleksandra       | <i>Enseignant</i>               |                       |                                 |
| <b>Parents élus</b>       |                                 |                       |                                 |
| DUFOUR Amélie             | <i>Représentant des parents</i> | MEJDOUBI Siham        | <i>Représentant des parents</i> |
| LE CLECH Erwann           | <i>Représentant des parents</i> | BLANCHET Marie        | <i>Représentant des parents</i> |
| FELTEN Anne-Sophie        | <i>Représentant des parents</i> | LE ROUX Guillaume     | <i>Représentant des parents</i> |

|   |   |                   |                                 |
|---|---|-------------------|---------------------------------|
| OBERLIN Céline                            | <i>Représentant des parents</i>         | BIDA Ana-Maria    | <i>Représentant des parents</i> |
| <b>EUROMETROPOLE et autres structures</b> |   |                   |                                 |
| SOYSAL Jasmine-Rabbia                     | <i>RPS adjointe Ville de Strasbourg</i> | BEN ANNOU Khadija | <i>Adjointe à la Maire</i>      |
| LAFARGUE Gabriel                          | <i>Représentant AFL 67</i>              | ENGEL Dominique   | <i>RTS Ville de Strasbourg</i>  |
| BOUDLAL Nour                              | <i>Stagiaire Enseignante</i>            | MARQUAT Marina    | <i>Stagiaire Enseignante</i>    |

**Absents excusés :**

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

-----

**1. Présentation des membres du conseil d'école**

Le directeur remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame EVA, enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

**2. Rentrée scolaire 2024 : points sur les effectifs, la répartition pédagogique et l'équipe pédagogique**

- 323 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. 215 élèves environ sont passés à l'Ecole Mentelin. Malgré l'ouverture de ce nouvel établissement et la resectorisation Hohberg/Mentelin, en CM1 et CM2 les effectifs sont importants (entre 25 et 27 élèves par classe).  
En CP, CE1 et CE2 les effectifs par classe sont corrects.  
Les élèves sont répartis en 18 classes dont 10 dédoublées (5 CP et 5 CE1).

Deux dispositifs spécifiques : UPE2A (11 élèves) et ULIS (12 élèves)

Une question se pose cette année concernant ces deux dispositifs : les deux enseignantes partent en congé maternité et leur remplacement s'avère très compliqué. Or, ce sont des classes avec des élèves à besoins particuliers et certains sont difficilement scolarisables dans d'autres classes.

Le conseil d'école espère qu'une solution sera trouvée par l'inspection afin de prendre au mieux en compte les besoins de tous.

- L'équipe pédagogique :

- Nouveaux enseignants :

Mme BAECKEROOT en CP, qui complète Mme DETHOREY le mardi.

- AESH : 6 personnes. L'équipe AESH n'est pas complète. Il manque l'équivalent de 2 temps plein AESH sur toute l'école. Des élèves avec une notification n'ont pas d'AESH pour le moment.

Cela est dû à des manques de moyens et d'emplois.

- Deux jeunes en Emploi Service Civique complètent l'équipe.

### 3. Elections des représentants des parents d'élèves : résultats et participation

Les élections se sont déroulées le 11 octobre 2024.

Le directeur remercie l'implication des parents et leur aide efficace dans l'organisation des élections.

Le taux de participation est en augmentation, et le pourcentage de votes nuls est en nette baisse par rapport à l'année passée.

Une liste unique de 17 candidats a été déposée et élue. 17 sièges ont donc été pourvus lors de l'élection, sur les 18 à pourvoir (et potentiellement 18 supplémentaires en tant que suppléants).

Résultats chiffrés :

|                                       | Résultats bruts |
|---------------------------------------|-----------------|
| <b>Nombre d'inscrits</b>              | 493             |
| <b>Nombre de votants</b>              | 315             |
| <b>Nombre de suffrages exprimés</b>   | 315             |
| <b>Nombre de votes blancs ou nuls</b> | 0               |
| <b>Taux de participation</b>          | 63,89 %         |

Le conseil d'école se réjouit de cette forte participation et remercie l'implication et le sérieux des parents (aucuns votes nuls).

### 4. Règlement intérieur de l'école

Un nouveau point de règlement a été proposé, concernant le permis à points :

« Arriver en retard (à 8h30 ou 14h) : -1 point »

Le conseil d'école approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'école pour l'année 2024/2025.

### 5. Présentation des projets de classe

- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmener les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.
- **Projets par niveaux :**

> *Projets concernant toutes les classes :*

- L'école dehors : 5 classes de CE1 et 3 classes de CP vont une fois par semaine l'après-midi dans les parcs et espaces naturels environnants (PNU III Bruche) afin de travailler dans différents domaines d'apprentissages (mathématiques, lecture, arts plastiques, EPS, etc). 2 classes de CM envisagent de pratiquer cette pédagogie prochainement.
- Cycle natation en CE1 et CE2 – nous avons besoin de parents accompagnateurs (dans l'eau et dans les vestiaires)

> *Projets concernant une ou plusieurs classes :*

- Petit déjeuner à l'école : depuis l'an dernier, plusieurs classes prennent un petit déjeuner à l'école une fois par période. Cette année, 3 classes de CE2 et l'UPE2A sont concernées. Les mets sont choisis par l'équipe dans le but de faire découvrir aux élèves différents types de petit déjeuner, et de leur montrer l'importance diététique de ce repas dans la journée.  
Beaucoup de parents sont venus aider les enseignants pour ce petit déjeuner. Un grand merci !

**Projets par niveaux :**

⇒ **CP :**

Mise en place d'une chorale des CP avec des chants sur le thème des oiseaux, de la nature.

Sorties à la ferme du Hohberg.

Différents projets avec les maternelles pour renforcer la liaison entre les classes.

Semaine escalade (Block Out)

Sortie au Musée Oberlin.

Classe transplantée au Baggersee.

D'autres sorties dans les musées de Strasbourg – Intervention dans les classes du musée zoologique.

⇒ **CE1 :**

Semaine cirque au mois de janvier.

Projet jardinage sur plusieurs niveaux : plantations au sein de l'école.

Natation.

Projet de sortie à l'opéra.

Visite du musée Tomi Ungerer.

- Mme Ouramdane : projet musique, 1 semaine et demie début octobre

La classe Mme Ouramdane a participé à un beau projet au début de l'année : deux étudiants du conservatoire de Strasbourg sont intervenus à l'école afin de créer une pièce de théâtre avec de la musique. Les élèves ont construit des instruments de musique avec du matériel de récupération.

⇒ **CE2 :**

Participation à « Ecole et Cinéma »

Visites dans les musées de Strasbourg

Sortie au planétarium

Sorties à la ferme du Hohberg

Classe transplantée à la plaine des sports pour la classe de Mme Reignier

Semaine escalade pour les classes de Mme Farah et Mme Eva  
Participation à des ateliers (Construction de la cathédrale, imprimerie) au 5<sup>ème</sup> lieu  
Organisation du petit déjeuner à l'école

⇒ **CM1 :**

Education à la sécurité routière  
Sortie à l'espace égalité afin d'effectuer un travail autour des discriminations filles/garçons  
Intervention sur la qualité de l'air  
Montée sur la plate-forme de la cathédrale  
Semaine à la ferme Bussière  
Participation à « Ecole et Cinéma »  
Cycle patinoire

⇒ **CM2 :**

Education à la sécurité routière  
Cycle Hand-ball  
Participation à « Ecole et Cinéma »  
Visites dans différents musées de Strasbourg  
Projet élevage de saumons

Le conseil d'école en profite pour remercier les parents qui s'investissent et accompagnent tout au long de l'année les projets des enseignants.

## **6. Protocoles d'évaluation :**

- Comme chaque année et dans toute la France, les élèves de CP et CE1 ont fait l'objet d'une évaluation diagnostique (français-mathématiques) en septembre. De même, et pour la 1<sup>ère</sup> fois, les élèves de tous les autres niveaux ont passé une évaluation de rentrée. Les enseignants concernés font ou feront si besoin un retour aux parents dont les enfants seraient en difficultés.

Les cahiers d'exercices ainsi que toutes les explications et informations pédagogiques se rapportant à ces évaluations sont disponibles sur :

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089>

## **7. Religion / EILE (Enseignement des langues étrangères)**

- **Religion catholique :**

Pour le moment, 1 créneau d'une heure a été attribué, mais aucun intervenant n'a été affecté sur l'école.

13 élèves, du CP au CM2, sont inscrits à ce jour.

- **EILE Arabe, Turc et Italien :**

Nous avons actuellement les cours suivants :

- Langue turque : lundi 16h30-18h (du CE1 au CM2, 6 élèves)
- Langue arabe : mardi (CE2-CM1-CM2, 15 élèves) et vendredi (CE1, 14 élèves) 16h30-18h30
- Langue italienne : mercredi 8h30-10h (CE1-CE2, 5 élèves) et 10h15-11h45 (CM1-CM2, 10 élèves).

Il reste de la place en Italien et en Turc.

## **8. Point coopérative scolaire : bilan et prévisions**

2 comptes bancaires coopératifs existent dans l'école, dans le cadre de l'OCCE. Ils sont gérés par mesdames Farah et Verheye, enseignantes, que nous remercions. Celles-ci se proposent de répondre à toutes questions concernant cette comptabilité, et l'utilisation des fonds, sur simple demande des parents élus.

Pour rappel : les sommes collectées auprès des familles, ainsi que les subventions, etc. servent uniquement à financer ou aider le financement de projets éducatifs menés par les enseignants avec leurs classes au courant de l'année.

## **9. STRASBOURG EUROMETROPOLE :**

### **• Sécurité Rue Ovide :**

La rue Ovide reste un axe de circulation potentiellement dangereux pour les élèves de l'école, du collège et pour les familles qui l'empruntent à pied.

En effet, cette rue continue d'être utilisée par un nombre conséquent de véhicules, de manière anarchique et sans respect de la signalisation (circulation interdite dans les deux sens).

La Police municipale n'est plus du tout présente pour réguler la circulation sur cet axe et verbaliser les contrevenants.

### **• Rénovation du groupe scolaire :**

- L'inauguration de l'école est-elle prévue ? Oui selon Mme BENANNOU : mardi 05/12
- Plateau sportif : la rénovation n'a toujours pas commencé. Cet espace extérieur n'est plus utilisable depuis plus d'un an.  
Pas d'informations supplémentaires.
- Bâtiment B et cour B : les travaux de destruction n'ont pas démarré. Nous aurions besoin d'avoir un calendrier précis : quand commence ce chantier, quelle zone sera inaccessible, quand se termineront les travaux, comment la cour et l'emplacement du bâtiment seront aménagés (s'ils le sont), quelle accessibilité à cet espace à terme, quel projet pour l'ensemble de ce site ?

La cour B est intéressante pour mener des projets, faire de l'EPS...

- Gymnase : le bâtiment est ancien, en mauvais état, et se dégrade. Aucun projet de rénovation n'est annoncé.  
Il n'y a pas les moyens pour le moment. Peut-on le prévoir ?

- Bâtiment A :

> *Température dans les salles de classes* (très élevées en mai-juin-septembre, allant de 29° le matin à 32-33°c l'après-midi) ce qui pose des questions sur l'isolation et le système de ventilation

Les problèmes de stores sont réglés mais pas celui de la ventilation.

Une société est venue mardi matin. Cela a été vu avec elle. Une personne va venir faire des tests et prendra les mesures nécessaires ensuite.

Pour la chaleur en été, on ne peut pas rafraîchir la nuit : les volets descendent dès que l'alarme anti-intrusion est mise en marche.

> *Taux de CO2 très élevé dans les classes*, attesté par l'instrument de mesure mis en place. Le système de ventilation mis en place ne semble pas fonctionner correctement. Faut-il laisser ouvertes en permanence porte et fenêtres pour avoir une qualité d'air convenable ? Cela n'aurait aucun sens du point de vue énergétique, et cela exposerait les élèves au froid plusieurs mois par an.

Des fiches RSST ont été rédigées et adressées à l'Inspection Académique.

> *Butte de terre dans la cour A* : la butte récréative mise en place par la Ville dans le cadre de la végétalisation de la cour, en concertation avec l'école et avec la collaboration d'Eco Conseil, a été fermée aux élèves au mois de septembre par la Ville elle-même, suite à un contrôle de sécurité. Quelles que soient les raisons de cette décision, il incombe à la municipalité de redonner dans les meilleurs délais l'accès à cet espace, dans l'intérêt de tous les élèves.

De même concernant le toboggan installé sur cette butte, qui n'a jamais pu être utilisé par les enfants jusqu'à maintenant. Si la mise en place d'un toboggan est si problématique d'un point de vue technique, autant supprimer ce dispositif qui prend inutilement de l'espace et suscite une attente vaine du côté des élèves.

La ville de Strasbourg a demandé à M Engel de limiter l'accès à la butte en raison de sa hauteur (supérieure à 1,10 mètre). Elle doit être sécurisée à l'aide d'une barrière. De plus, certaines arêtes en béton sont jugées trop dangereuses.

> *Absence de connexion internet depuis le 02 septembre* : le groupe scolaire n'a plus de connexion internet depuis la rentrée. Outre les inextricables difficultés que cela pose à la direction de l'école, afin de pouvoir travailler correctement et efficacement, il faut avoir à l'esprit que les 26 salles de classes de l'élémentaire ont été équipées d'Ecrans Numériques Interactifs, qui nécessitent souvent une connexion pour pouvoir être utilisés adéquatement. De fait, les enseignants qui le peuvent se voient obligés d'utiliser leur connexion personnelle via leur smartphone, ce qui ne peut en aucun cas être attendu d'eux, et avec des résultats aléatoires.

> *Non fonctionnement du portail principal depuis la rentrée* : depuis le mois de juillet, le mécanisme d'ouverture intérieur et extérieur, ainsi que le visiophone du portail, ne fonctionnent plus. Cette panne a des effets nombreux et négatifs : impossibilité pour les élèves, familles, intervenants, taxis, personnel de la Ville, de s'annoncer et de rentrer dans l'école. La sortie de la cour vers l'extérieur est également difficile : seules 2 clés sont disponibles pour l'équipe pédagogique. La direction et les services civiques doivent donc toute la journée depuis 2 mois guetter le portail et faire des aller-retour pour ouvrir à qui veut rentrer ou sortir de l'école. A plusieurs reprises, des enfants sont restés seuls en dehors de l'école sur temps scolaire, car en

retard ou déposés par leurs parents suite à un rendez-vous médical. En cas d'accident, quelle serait la responsabilité incriminée ?

Le périscolaire doit souvent laisser le portail ouvert pendant tout le temps de la garderie, ce qui pose une vraie question de sécurité.

> *Sécurité* : aucun moyen de fermer les portes interclasses dans le bâtiment A, ce qui pourrait poser un problème de sécurité en cas d'intrusion.

Peut-on installer des verrous des deux côtés ?

> Suite aux exercices de sécurité effectués, il apparaît qu'en cas d'alarme intrusion, le CSV et la Police ne sont pas alertés. Ce dysfonctionnement pose un problème de sécurité.

Il s'avère que les lignes ne fonctionnent pas à cause de l'absence de la fibre.

> *Sécurité* : absence de bouton de déclenchement de l'alarme confinement dans le bureau de direction élémentaire

⇒ ***Pour l'ensemble de ces points, nous demandons, dans l'intérêt des élèves comme de l'équipe pédagogique, qu'ils soient traités dans les meilleurs délais, et qu'une solution technique satisfaisante soit apportée rapidement. Certains points concernent des questions de sécurité qu'il est impératif de résoudre au plus vite.***

Mme BEN ANNOU, représentante de la municipalité, assure prendre bonne note de ces différents points et apporter rapidement des réponses.

C'est en effet le souhait des différentes parties en présence.

- **Nettoyage des locaux scolaires :**

Nous constatons et regrettons que du fait d'un manque de moyens humains ou financiers, la Ville ne puisse assurer un nettoyage satisfaisant des locaux scolaires. Le Responsable technique de Site, M. Engel, et les agents présents au quotidien dans l'école s'acquittent au mieux de leurs missions, et ont à cœur de rendre les bâtiments agréables à utiliser pour les enfants et les adultes. Mais le personnel d'entretien reste en nombre limité et insuffisant, à cause du non remplacement des agents notamment (agents qui partent à la retraite, vacataires quittant leurs postes, arrêts maladies longs, etc...) 7 personnes (3 en maternelle et 4 en élémentaire) travaillent sur le groupe scolaire.

L'ensemble du conseil d'école réuni ce jour souhaiterait que l'Eurométropole mette en place les moyens nécessaires à l'amélioration pérenne de cette situation problématique.

- **Services périscolaires :**

- Cantine :

> Les parents élus souhaiteraient avoir la possibilité d'assister à un service de restauration, pour voir comment cela se passe.

Mme Soysal (responsable adjointe) va faire remonter la proposition à Mme Schuster, la responsable. Cela se pratique dans d'autres écoles. C'est donc sans doute possible.

> La question des quantités proposées aux enfants a été posée à plusieurs reprises depuis la rentrée.

Il n'y a plus de portions supplémentaires cette année. La décision a été prise parce qu'il ne serait pas possible que tous les élèves puissent profiter de ce « rab ». Par souci d'égalité, donc, personne ne reçoit plus de nourriture que celle prévue.

La quantité de nourriture par élève (grammage) est décidée par une diététicienne. Il est le même pour toutes les écoles.

Les élèves en élémentaire ont une plus grande quantité que ceux de maternelle mais il est vrai qu'un CP reçoit autant qu'un CM2.

La question de la gestion des déchets alimentaires est posée.

Les déchets alimentaires sont en général les restes présents dans les assiettes des enfants. Il n'y a pas tellement de surplus de nourriture jeté.

- Ateliers éducatifs : 9 enfants environ par atelier. 1 à 2 absences d'élèves par séance.

Les inscriptions via le Kiosque famille ont bien fonctionné.

Certains parents n'arrivent tout de même pas à s'inscrire à cause principalement de problèmes de connexion ou de difficulté de la démarche.

Il reste encore quelques places.

Projet cette année : réalisation d'un kamishibai sur différents temps : restauration scolaire, accueil périscolaire du soir...

Objectif du projet : raconter le quotidien du périscolaire dans un livre. Une présentation aux parents est prévue. Des petits livrets seront également fabriqués.

## 10. Divers :

- Certains parents soulèvent la question des écrans à l'école (ENI dans les classes).

Puisqu'il est souvent demandé de limiter les écrans à la maison (semaine sans écrans), il serait cohérent de le faire également à l'école.

L'utilisation des écrans à l'école est limitée et les enseignants s'en servent dans le cas d'apprentissages. L'utilisation n'est donc pas la même à l'école et à la maison.

Lors de la semaine sans écran, il est plus question de réguler les écrans et d'en faire un bon usage que de les interdire.

Une réflexion sur les types d'écrans en classe et leur utilisation est sans doute à mener.

- Une maman d'élève propose de venir dans certaines classes afin de faire une initiation aux massages entre enfants. Les enseignants intéressés prendront directement contact avec elle.
- Kermesse de l'école :

L'organisation de la kermesse est évoquée. L'année dernière elle a dû être annulée pour des raisons de sécurité.

La proposition de mettre en place une association de parents d'élèves, pour gérer ce type d'événements, est évoquée. Les représentants des parents vont y réfléchir et se renseigner auprès d'associations déjà existantes.

Une journée des enfants, sur temps scolaire, sera cette année encore organisée par les enseignants en fin d'année scolaire. Des parents seront sollicités pour aider.

- Enfin, le cas de deux nouvelles familles ayant des enfants scolarisés au Hohberg et étant sans logement est évoqué. De quelle manière peut-on les aider ?
- **Dates des prochains conseils d'école** : mardi 11 mars 2025 et mardi 03 juin 2025

**A Strasbourg, le 5 novembre 2024**

**Alain HEITZMANN**

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

**Mme EVA**, secrétaire de séance